

AGRÉGÉS (collège, lycée, STS, CPGE), PRAG et PRCE (supérieur)
le SAGES est votre SYNDICAT
Bulletin d'adhésion 2022-2023

(La précision 2022-2023 est donnée à titre indicatif : il est préférable d'adhérer dès la rentrée scolaire ou universitaire, mais si ce n'est pas le cas, l'ADHÉSION EST VALABLE UNE ANNÉE, DE DATE à DATE.)

NOM : NOM DE JEUNE FILLE :

PRÉNOM :

NUMÉRO D'ADHÉRENT (pour une réadhésion) :...../.....

NÉE(E) LE : /..... / 19 À :

*Célibataire Marié(e) Union libre/Pacs Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

*Nombre d'enfants : (* champs facultatifs)

ADRESSE PERSONNELLE :

CODE POSTAL :VILLE :

TÉLÉPHONE :

COURRIER ÉLECTRONIQUE :@.....

CONCOURS : DISCIPLINE :

CLASSE NORMALE HORS CLASSE CHAIRE SUPÉRIEURE

ÉCHELON :INDICE NOUVEAU MAJORÉ :

FONCTION :

ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE :

ACADÉMIE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

TÉLÉPHONE :FAX :

COURRIER ÉLECTRONIQUE :@.....

DATE :/...../..... SIGNATURE :

Veuillez envoyer ce bulletin d'adhésion accompagné de votre cotisation (chèque de 100 € pour les professeurs titulaires et de 50 € pour les professeurs stagiaires, à l'ordre du SAGES) à l'adresse suivante :

Laurent PALLIER (SAGES-ADHÉSIONS)
26 Bis rue Martin NADAUD
87140 COMPREIGNAC